



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Poste

Question écrite n° 100168

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur le fait qu'à de nombreuses reprises il a évoqué le maintien des services publics en zone rurale. Cela devrait notamment concerner La Poste. Or, sous couvert de rationalisation, on assiste au contraire à une réduction du service. Ainsi, la commune d'Ennery, qui compte près de 2 000 habitants et de nombreuses entreprises, a un bureau de poste où la dernière levée du courrier est dorénavant à 15 h 30 alors que, par le passé, elle était beaucoup plus tard. Elle lui demande si une telle situation ne lui semble pas être en totale contradiction avec les garanties de maintien de la qualité des services publics.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100168

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7419